



Appel à projets « vivre ensemble »

pour accompagner le changement climatique et favoriser la cohésion sociale

Dans le cadre de la mise en oeuvre du volet « Accompagnement au changement » du Plan climat neuchâtelois, le canton lance un appel à projets pour soutenir des actions qui encouragent la solidarité, créent du lien social, renforcent la collaboration de proximité et améliorent la résilience locale dans le contexte de la transition énergétique et climatique.

Mené en étroite collaboration avec les communes et la société civile, ce programme « vivre ensemble » vise notamment à créer et consolider des réseaux d'actrices et d'acteurs qui s'engagent à ce que la population neuchâteloise soit mieux à même de faire face aux conséquences du changement climatique.

Deux délais de dépôt des demandes sont fixés pour l'année 2024 :

30 juin et 31 octobre

Toutes les informations utiles sur :

www.ne.ch/vivre-ensemble

NB : Il est aussi possible d'être partie prenante du programme « vivre ensemble », sans solliciter un soutien financier. Toutes les personnes qui souhaitent être informées sur cette démarche peuvent s'inscrire à l'adresse : vivre-ensemble@ne.ch